

5.3

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20230626-318379-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 6 juillet 2023

Publié le 6 juillet 2023

**Suite à la convocation en date du 9 juin 2023**  
**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL**  
**Réunie à Lille le 26 JUIN 2023**

**Sous la présidence de Christian POIRET, Président du Conseil Départemental**

Nombre de membres en exercices : 82

Etaient présents : Salim ACHIBA, Martine ARLABOSSE, Barbara BAILLEUL, Grégory BARTHOLOMEUS, Charles BEAUCHAMP, Doriane BECUE, Valentin BELLEVAL, Pierre-Michel BERNARD, Stéphanie BOCQUET, Anne-Sophie BOISSEAU, Frédéric BRICOUT, François-Xavier CADART, Yannick CAREMELLE, Loïc CATHELAIN, Régis CAUCHE, Marie CHAMPAULT, Isabelle CHOAIN, Marie CIETERS, Sylvie CLERC, Barbara COEVOET, Valérie CONSEIL, Sylvie DELRUE, Jean-Luc DETAVERNIER, Stéphane DIEUSAERT, Marie-Laurence FAUCHILLE, Isabelle FERNANDEZ, Michelle GREAUME, Maël GUIZIOU, Jacques HOUSSIN, Simon JAMELIN, Sylvie LABADENS, Nicolas LEBLANC, Maryline LUCAS, Didier MANIER, Françoise MARTIN, Anne MIKOLAJCZAK, Laurent PERIN, Max-André PICK, Michel PLOUY, Christian POIRET, Marie-Paule ROUSSELLE, Céline SCAVENNEC, Frédérique SEELS, Nicolas SIEGLER, Marie TONNERRE-DESMET, Patrick VALOIS, Aude VAN CAUWENBERGE, Anne VANPEENE, Jean-Noël VERFAILLIE, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Paul CHRISTOPHE donne pouvoir à Valentin BELLEVAL, Christine DECODTS donne pouvoir à Barbara BAILLEUL, Laurent DEGALLAIX donne pouvoir à Sylvie LABADENS, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY donne pouvoir à Jean-Noël VERFAILLIE, Carole DEVOS donne pouvoir à Marie CHAMPAULT, Mickaël HIRAUX donne pouvoir à Patrick VALOIS, Vincent LEDOUX donne pouvoir à Marie TONNERRE-DESMET, Sébastien LEPRETRE donne pouvoir à Jacques HOUSSIN, Valérie LETARD donne pouvoir à Nicolas SIEGLER, Elisabeth MASSE donne pouvoir à Marie-Laurence FAUCHILLE, Charlotte PARMENTIER-LECOCQ donne pouvoir à Martine ARLABOSSE, Marie-Hélène QUATREBOEUF donne pouvoir à Jean-Luc DETAVERNIER, Caroline SANCHEZ donne pouvoir à Christian POIRET, Marie SANDRA donne pouvoir à Anne VANPEENE, Sébastien SEGUIN donne pouvoir à Aude VAN CAUWENBERGE.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Frédéric DELANNOY, Soraya FAHEM, Luc MONNET.

Absent(e)(s) : Bernard BAUDOUX, Josyane BRIDOUX, Benjamin CAILLIET, Olivier CAREMELLE, Agnès DENYS, Claudine DEROEUX, Jean-Claude DULIEU, Monique EVRARD, Julien GOKEL, Michel LEFEBVRE, Eric RENAUD, Bertrand RINGOT, Philippe WAYMEL.

**OBJET** : Participations financières départementales Climat-Air-Energie - Renouvellement des conventions au titre des années 2023-2024-2025 avec l'Association Atmo Hauts-de-France et le Pôle Climat du Groupement d'Intérêt Public Centre de Ressources du Développement Durable Hauts-de-France

Vu le rapport DTT/2023/269

Vu l'avis en date du 19 juin 2023 de la Commission Développement de l'espace rural, environnement, politique de l'eau

**DECIDE à l'unanimité:**

- d'approuver la convention de partenariat 2023-2025 entre le Département du Nord et l'association « Atmo Hauts-de-France », selon les termes du projet ci-joint en annexe 2 ;
  - d'autoriser Monsieur le Président à signer la convention de partenariat 2023-2025 entre le Département du Nord et l'association « Atmo Hauts-de-France » ;
  - d'attribuer une subvention annuelle de 20 400 € à l'association « Atmo Hauts-de-France » sur les années 2023-2024-2025, soit un total de 61 200 € ;
  - d'approuver la convention de partenariat 2023-2025 entre le Département du Nord et le Groupement d'Intérêt Public Centre de Ressource du Développement Durable Hauts-de-France selon les termes du projet ci-joint en annexe 5 ;
  - d'autoriser Monsieur le Président à signer la convention de partenariat 2023-2025 entre le Département du Nord et le Groupement d'Intérêt Public Centre de Ressource du Développement Durable Hauts-de-France ;
  - d'attribuer d'une subvention annuelle de 20 000 € au Groupement d'Intérêt Public Centre de Ressource du Développement Durable Hauts-de-France, au titre des activités du Pôle Climat et de l'Observatoire Climat Hauts-de-France sur les années 2023-2024-2025, soit un total de 60 000 € ;
  - d'imputer les dépenses correspondantes sur les crédits inscrits à l'opération 23004OP001, enveloppe 23004E15, du budget départemental 2023.
- 

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 19 h 31.

Mesdames FAUCHILLE et COEVOET sont membres de l'assemblée générale de l'association Atmo Hauts-de-France, respectivement en qualité de titulaire et de suppléante.

En raison de cette fonction, elles ne peuvent ni prendre part au délibéré et à la prise de décision ni être comptées dans le quorum. Elles n'assistent pas à cette partie de la réunion.

Madame MASSE avait donné pouvoir à Madame FAUCHILLE. Cette dernière ne pouvant prendre part au délibéré et à la prise de décision, il n'est pas tenu compte de ce pouvoir pour cette affaire.

48 Conseillers départementaux étaient donc présents en séance. Ils étaient porteurs de 13 pouvoirs.

Ils ont été rejoints pendant la discussion par Madame VAN CAUWENBERGE (porteuse du pouvoir de Monsieur SEGUIN).

**Décision acquise par assentiment de l'assemblée.**

Signé électroniquement



Pour le Président du Conseil Départemental  
et par délégation,  
La Directrice des Affaires Juridiques  
et de l'Achat Public

Claude LEMOINE

## 2. Budget prévisionnel de l'association

Dans le cas où l'exercice de l'association est différent de l'année civile, il vous appartient de préciser les dates de début et de fin d'exercice.

Exercice 2023

date de début :

01/01/2023

date de fin :

31/12/2023

CHARGES	MONTANT EN EUROS <sup>(2)</sup>	PRODUITS (1)	MONTANT EN EUROS <sup>(2)</sup>
<b>60 - Achat</b>	<b>430 786</b>	<b>70 - Vente de produits finis, prestations de services, marchandises</b>	<b>101 272</b>
Achats d'études et de prestations de services		Prestation de services	
Achats non stockés de matières et de fournitures		Vente de marchandises	
Fournitures non stockables ( eau, énergie)	146 125	Produits des activités annexes	
Fourniture d'entretien et de petit équipement	219 661	Etudes Publiques	101 272
Autres fournitures	65 000	<b>74- Subventions d'exploitation</b>	<b>7 067 808</b>
<b>61 - Services extérieurs</b>	<b>1 168 548</b>	<b>Etat : (précisez les services sollicités)</b>	
Sous-traitance générale	490 705	- MTES	1 919 457
Locations	211 120	- ADEME + ARS	475 000
Entretien et réparation	383 073	<b>Conseil Régional : (précisez les directions sollicitées)</b>	
Assurance	65 000	- Conseil régional Hauts-de-France	269 000
Documentation	5 650	-	
Divers	13 000	<b>Département(s): (précisez les directions sollicitées)</b>	
<b>62 - Autres services extérieurs</b>	<b>332 877</b>	- Nord	21 000
Rémunérations intermédiaires et honoraires	131 000	- Pas-de-Calais	31 000
Publicité, publication	3 000	- Aisne	12 000
Déplacements, missions	88 966	<b>Commune(s):</b>	648 787
Frais postaux et de télécommunications	69 911		
Services bancaires, autres	8 000	<b>Organismes sociaux ( à détailler):</b>	
Divers	32 000	-	
<b>63 - Impôts et taxes</b>	<b>397 895</b>	<b>Fonds européens (FEDER)</b>	198 791
Impôts et taxes sur rémunération,	363 895	<b>CNASEA (emplois aidés)</b>	
Autres impôts et taxes	34 000	<b>Autres recettes (précisez)</b>	
<b>64- Charges de personnel</b>	<b>4 804 514</b>	- TGAP	3 010 000
Rémunération des personnels,	3 249 990	- Autres (Etudes affectées ...)	482 773
Charges sociales,	1 501 418	<b>75 - Autres produits de gestion courante</b>	<b>746 000</b>
Autres charges de personnel	53 106	Quote part de subventions d'investissement	
<b>65- Autres charges de gestion courante</b>	<b>100</b>	<b>76 - Produits financiers</b>	<b>3 000</b>
<b>66- Charges financières</b>	<b>22 560</b>	<b>77 - Produits exceptionnels</b>	<b>0</b>
<b>67- Charges exceptionnelles</b>	<b>0</b>	<b>78 - Reprises sur amortissements et provisions</b>	<b>80 319</b>
<b>68- Dotation aux amortissements (provisions pour renouvellement)</b>	<b>885 000</b>	<b>79 - transfert de charges</b>	<b>10 000</b>
<b>TOTAL DES CHARGES PREVISIONNELLES</b>	<b>8 042 280</b>	<b>TOTAL DES PRODUITS PREVISIONNELS</b>	<b>8 008 399</b>
<b>86- Emplois des contributions volontaires en nature</b>		<b>87 - Contributions volontaires en nature</b>	
Secours en nature		Bénévolat	
Mise à disposition gratuite de biens et prestations		Prestations en nature	
Personnel bénévole		Dons en nature	
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>8 042 280</b>	<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>8 008 399</b>

**Le budget prévisionnel fait apparaître un déficit de 33 881 €**

(1) L'attention du demandeur est appelée sur le fait que les indications sur les financements demandés auprès d'autres financeurs publics valent déclaration sur l'honneur et tiennent lieu de justificatifs. Aucun document complémentaire ne sera susceptible d'être demandé si cette partie est complétée en indiquant les autres services et collectivités sollicitées.

(2) Ne pas indiquer les centimes d'euros



## CONVENTION DE PARTENARIAT

### Entre

**Le Département du Nord**, dont le siège est 51 rue Gustave Delory 59047 LILLE Cedex, représenté par son Président, Monsieur Christian POIRET,

ci-après désigné par « le Département » d'une part,

### Et

**L'Association ATMO Hauts-de-France**, association de droit privé à but non lucratif régie par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901, dont le siège est situé Bâtiment Douai, 199 rue Colbert, 59800 LILLE, identifiée au répertoire SIREN sous le n° 478 029 127, représentée par son Président, Monsieur Jacques PATRIS,

ci-après désigné « l'Association ATMO » d'autre part,

**Il est convenu ce qui suit :**

### **Article 1 : Objet de la convention**

La présente convention de partenariat définit le cadre de coopération que le Département et l'Association ATMO développeront pour les années 2023-2024-2025 conformément au programme d'activités fixé à l'article 2.

### **Article 2 : Engagements de l'association ATMO**

Dans le respect des orientations du Pacte associatif du Programme Régional de Surveillance de la Qualité de l'air 2023-2025, le programme partenarial vise à permettre de s'approprier les enjeux de Nord durable et d'accompagner les démarches, politiques et projets départementaux en matière de transition écologique et solidaire.

L'association ATMO s'engage à accompagner le Département à hauteur d'un équivalent temps de travail de 4 jours par an (ou 32 h) dans le cadre des axes d'actions suivantes :

- Une revue de projets semestrielle permettant d'établir et d'adapter une feuille de route personnalisée d'accompagnement du Département par l'ATMO dans le cadre du Pacte Associatif,
- Une sensibilisation aux enjeux pour comprendre et agir,
- Un apport d'expertise pour accompagner des projets départementaux,
- Une valorisation des actions départementales.

L'adhésion au Pacte Associatif permet au Département de bénéficier de l'accompagnement d'Atmo dans la :

- connaissance et la compréhension des enjeux de la Qualité de l'air dans le Nord,
- connaissance des informations, outils pédagogiques et données disponibles,

- déclinaison d'un panel d'actions dans le Nord et pour les agents comme par exemple la mesure de la qualité de l'air intérieur.

Dans ce cadre, la modélisation 3 D de la pollution atmosphérique en lien avec les projets départementaux, la mise à disposition d'une cartothèque, la qualité de l'air intérieur dans les établissements recevant du public, la qualité de l'air en milieu rural, la réalisation d'un Bilan territorial Qualité de l'air du Nord, des sessions d'information/ de formation collective, intervention auprès des élus, l'implication citoyenne des agents et des Colibris et les programmes pédagogiques de sensibilisation sont activables par les services départementaux.

L'association ATMO s'engage à réaliser son activité dans les conditions définies dans sa demande de participation et acceptées par le Département, et à affecter le montant de la participation au financement de son activité telle que décrite ci-dessus.

L'association ATMO s'engage à porter immédiatement à la connaissance du Département tout fait de nature à entraîner la non-réalisation ou la réalisation partielle du programme.

L'association ATMO s'engage à communiquer aux services du Département tout changement intervenu dans ses statuts ou dans les membres de son conseil d'administration, et ce, dans des délais raisonnables.

Le Département et l'association ATMO s'engagent à se transmettre mutuellement toute information non confidentielle susceptible d'être utile à l'application de la présente convention.

L'association ATMO s'engage à transmettre l'ensemble des documents mentionnés dans l'article 4 de la présente convention et notamment ses bilans d'activités annuels en lien avec les axes d'actions inscrits à l'article 2 de la présente convention.

### **Article 3 : Engagement du Département**

Afin de permettre l'accomplissement des actions définies à l'article 2 de la présente convention, le Département s'engage à verser à l'association ATMO une participation financière annuelle de 20 400 € sur 2023, 2024 et 2025, soit un total de 61 200 €.

Le Département s'engage à faciliter la réalisation par l'association ATMO du programme d'actions en :

- associant le personnel concerné aux réunions de travail ou d'information programmées,
- communiquant les données nécessaires aux actions prévues.

Le Département s'engage à communiquer sur la problématique de la qualité de l'air via ses outils de communication afin de sensibiliser les Nordistes et ses collaborateurs.

### **Article 4 : Modalités financières**

La participation du Département prévue à l'article 3 fera l'objet d'un seul versement par année dès la signature de la présente convention triennale.

Le Département procédera au mandatement de la somme annoncée et le virement sera effectué par le Payeur Départemental (comptable assignataire de la dépense) sur le compte de l'Association ATMO.

S'il s'avère que l'Association ATMO n'a pas respecté les obligations décrites dans la présente convention, la participation du Département sera calculée par rapport au prorata de l'exécution de son programme. Si ce constat a lieu après versement, il sera demandé à l'association ATMO de procéder au remboursement total ou partiel de la participation départementale.

**Article 5 : Période d'application de la présente convention**

La présente convention régit les obligations nées entre les parties du 1<sup>er</sup> janvier 2023 au 31 décembre 2025.

Elle est effective et opposable aux parties au plus tôt le jour de la certification par le Président du Conseil départemental du caractère exécutoire de la délibération de la Commission Permanente autorisant sa signature.

**Article 6 : Avenant**

Toute modification de la présente convention fera l'objet d'un avenant signé par les parties.

**Article 7 : Attribution de juridiction**

En cas de difficulté, les parties tenteront de trouver une solution amiable. A défaut, les parties font attribution expresse de compétences aux juridictions territorialement compétentes.

A Lille, le ..... en 2 exemplaires

**Pour le Conseil départemental du Nord,**

**Pour ATMO Hauts-de-France**

**Le Président du Département du Nord,**

**Le Président,**

**Christian POIRET**

**Jacques PATRIS**



## PROGRAMME D'ACTIVITÉS CERDD 2023

### Assemblée Générale du CERDD

décembre 2022

#### **Cerdd**

Centre Ressource du Développement Durable

Site 11/19, rue de Bourgogne

62750 Loos-en-Gohelle

[www.cerdd.org](http://www.cerdd.org)

[www.observatoireclimat-hautsdefrance.org](http://www.observatoireclimat-hautsdefrance.org)

## Sommaire

1 – Introduction	page 3
2 – Schéma des thèmes et programmes	page 4
3 – Synthèse	page 5
4 – Fiches programmes 2023	page 4
- Communication transversale	page 7
- Démarches intégrée de DD	page 8
- Territoires Participatifs	page 10
- DDTour « <i>voyages en terre de transitions</i> »	page 12
- Ambassadeurs du DD	page 13
- Observatoire Climat	page 15
- Adaptation au changement climatique	page 16
- Atténuation et transition énergétique	page 17
- Alimentation durable et circuits courts	page 19
- Santé environnementale	page 20
- Transition économique	page 21
- Achats publics durables	page 22
- Transitions numériques et DD	page 24
- ODEMA	page 25

# 1 - Introduction

**Le présent document a été élaboré avec l'appui des partenaires membres du Cerdd** lors de divers comités techniques thématiques, du comité de suivi du Cerdd durant les mois de septembre et octobre 2022. S'agissant des activités de l'Observatoire Climat, la Cellule technique de l'Observatoire ainsi que le Comité des Partenaires de l'Observatoire ont contribué à l'élaboration de la feuille de route.

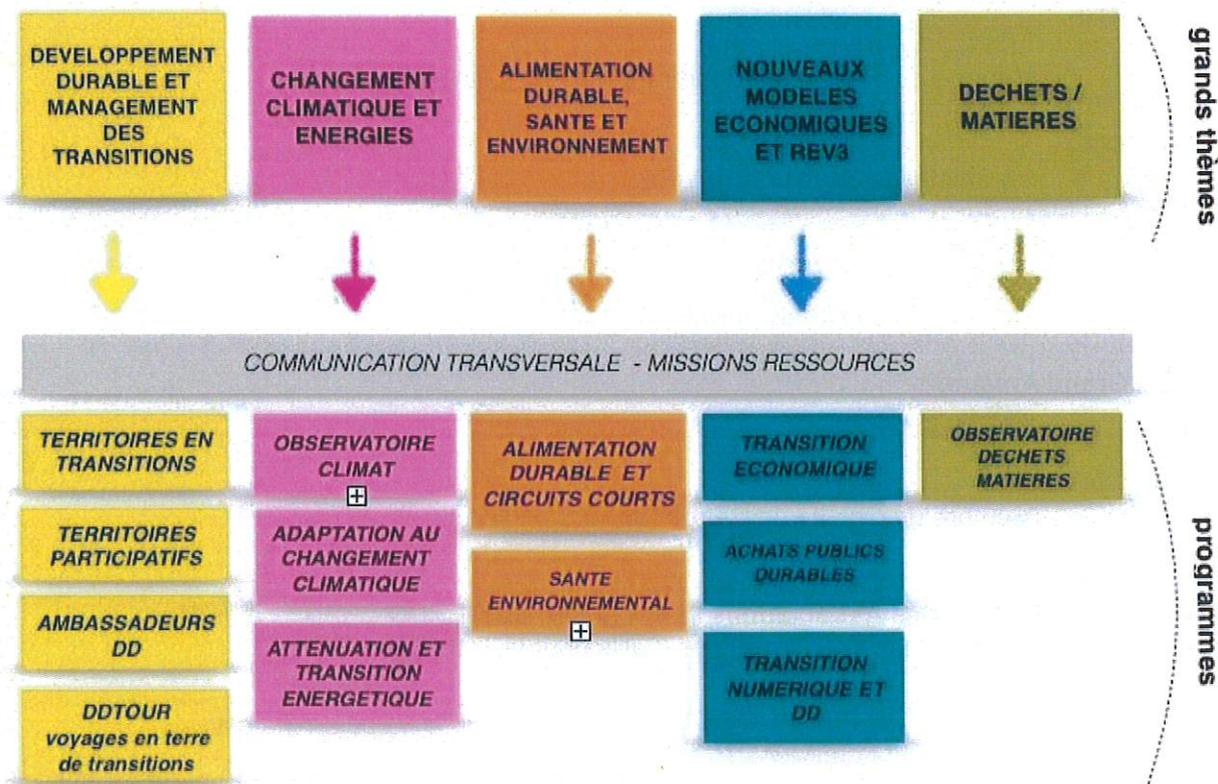
**Le programme 2023 est la troisième déclinaison de la Convention triennale Etat/Région/Cerdd 2021/2023.** Cette convention précise les ambitions du Cerdd, ses modalités d'actions, ses objectifs et les relations établies avec l'État et la Région. Pour rappel 4 axes transversaux y figurent :

- Viser la résilience des territoires
- Porter une vision transformatrice
- Soutenir les nouvelles coopérations et les Territoires Participatifs
- Etudier la faisabilité d'un Observatoire Déchets Matières (qui a été créé depuis).

**La poursuite du volet « suivi/évaluation »** se poursuivra en 2023 avec spécifiquement les actions suivantes :

- synthèse classique du suivi/évaluation générale du Cerdd
- zoom évaluatif spécifique de l'utilisation des outils EFC (cartoparty, mise en récits et VISEE360).

## 2 - Schéma des thèmes et programmes 2023



### 3- Appuis du Cerdd dans les instances en 2023 :

#### Région HDF / Etat / Ademe :

- Membre du Comité de Coordination du réseau régional PCAET
- Membre du Comité Scientifique de UNIREV3
- Membre du CRO - ADEME
- Membre de la CRA - ADEME
- Membre du COPIL Tourisme et Adaptation - ADEME
- Membre du Comité de gestion FRATRI - Ademe / Région
- Membre du COPIL des ARAA - Région
- Participation au Club Climat de l'Oise - DDT Oise
- Membre du GT référentiel achats publics rev3
- Participation à l'étude de préfiguration du Réseau Régional EIT
- Copilote GT ORCP - Achats publics responsables
- Participation à l'inter-réseaux CGDD - Achats publics responsables
- Appuis ponctuels DREAL, DDT, ...
- Membre du COTEC modification du SRADDET volet énergie-climat - Région
- Membre du COTEC modification du SRADDET volet déchets - Région
- Participation au CORBI
- Membre du GT indicateur REV3
- Membre du COTECH partenariat Cerema-Région sur les vulnérabilités économiques

#### Membres du Collège des collectivités du CERDD :

- **CALL**
  - COTECH PCAET
- **MEL**
  - COPIL PCAET
  - Membre du Haut Conseil métropolitain du Climat
- **CUD**
  - Co-animation du réseau APuRE
- **Douaisis Agglo**
  - Appui PAT
  - Membre du comité de suivi E2PM
- **Grand Amiénois**
  - COPIL PCAET
- **CD62**
  - Membre du Comité du Détroit (ex PASSAGE)

#### Membres du Collège des Associations et socio-éco du CERDD :

- Comité d'organisation du Forum des Outils pour la Transition - MRES
- Membre du CA - CD2E
- Membre du Club Climat de la Somme - FDE80

#### Autres :

- Membre de l'AG - 4D

- Membre du Comité d'Orientation - Club Noé
- Membre du CA - Fabrique des Transitions
- Membre du GT ONERC
- Membre du Bureau - **RARE**
  - Animation GT "Transitions"
  - Participation GT "Déchets"
  - Participation GT « communication »
  - Participation GT Obs Climat "OTEC"
  - Participation GT "ACC" (Adaptation)
- Membre des instances de suivi Life Artisan - OFB
  - Membre du comité de suivi de l'animation régionale
  - Membre du COPIL ARTISAN et actions nationales
- Membre de l'AG - ATMO Hauts-de-France
- Membre du Comité des Partenaires de l'ADULM

**Projets :**

- COPIL cycle de rencontres Transitions - IREV
- COPIL étude FIDESS sur la création du réseau régional "transition"
- COPIL Rencontres régionales des ENR citoyennes - EnergETHIC
- COPIL Etude ARACT - Transition Écologique et conditions de travail
- Démarche de mesure du bien-être territorial - ADULM
- Cycle de formation "pratiques environnementales chez les acteurs de l'ESS" - APES
- ....

## 4 – Fiches programmes 2023

<b>2023</b>	
<b>Communication transversale</b>	
<b>Objectifs de la communication du Cerdd :</b> <i>Faciliter la production des ressources dans le respect des lignes éditoriales et graphiques du Cerdd</i> <i>Démocratiser les messages et les contenus du Cerdd, s'ouvrir à de nouveaux publics</i> <i>Accompagner le développement et la visibilité du Cerdd à l'échelle de la grande région</i>	
<b>Activités principales :</b>	
<b>Action n°1 : Continuité de l'animation et de la refonte des outils de communication institutionnelle</b> Dans le sillage de la refonte de la charte graphique du cerdd, le kit de com institutionnelle a été mis à jour et décliné dans tous les programmes. En 2023, l'accent sera mis sur le renouvellement des éléments de langage présentant le Cerdd.	
<b>Action n°2 : Augmenter l'impact et la visibilité de l'action du Cerdd</b> À travers ses divers outils de communication, et en particulier les réseaux sociaux, le Cerdd souhaite augmenter son public et donc ses bénéficiaires finaux. Des campagnes régulières sur les services et ressources permettront d'élargir le cercle en nombre mais aussi en diversité.	
<b>Action n°3 : Accompagner la production des ressources et intensifier leur transversalité</b> L'apport de la communication à l'ensemble des programmes d'action du cerdd se loge autant dans la conception en amont que dans l'écriture ou la mise en forme d'une ressource. Le Cerdd identifie, analyse, décrypte certaines notions, innovations, politiques publiques... et doit continuer à les vulgariser. Explorant toujours de nouveaux formats, le cerdd a par exemple testé en 2022 le format podcast et compte le développer en 2023.	
<b>Action n°4 : Améliorer l'accessibilité de nos ressources et renforcer le rôle portail du site cerdd.org NON FINANCE</b> Après un diagnostic de ses outils numériques, l'organisation d'un focus group utilisateurs et d'un groupe de travail en interne, le Cerdd arrive en phase opérationnelle de la refonte de ses sites : cerdd.org et observatoireclimat-hautsdefrance.org en parallèle d'une réflexion autour de la création d'un nouveau site, celui de l'Odema. Au-delà d'étendre l'application de la nouvelle charte graphique du cerdd sur ces sites internet, l'objectif est de gagner en ergonomie, en lisibilité et en accessibilité. <b>La sobriété numérique est un élément central de ce projet.</b>	
<b>Action n°5 : Accompagner le développement de projets spécifiques</b> Au sein des programmes d'action du cerdd, des projets d'envergure émergent et nécessitent une réflexion accrue en termes de stratégie de communication ou de création d'outils spécifique. Ce sera le cas en particulier en 2023 avec le développement approfondi de l'action sur les achats publics durables, mais aussi avec le projet "Archipel, histoires de s'adapter".	
<b>Action n°6 : Faciliter la diffusion et l'information sur le DD en région</b> Au cœur de nombreux réseaux, le Cerdd offre un espace de visibilité et de communication à l'ensemble de ses partenaires : animation de l'agenda du DD sur son site web, coordination de listes de diffusions permettant à tous les acteurs de faire connaître leurs événements ou ressources, relais sur les réseaux sociaux...	
<b>Synthèse des livrables et évènements :</b>	

2023

THEME 1 : Développement durable et management des transitions

*Programme Territoires en transitions*

**Objectifs du Cerdd :**

- Promouvoir des démarches territoriales intégrées de transition
- Outiller élus et chefs de projets afin de contribuer à l'accélération de ces démarches

*Sous-Programme démarches intégrées de DD*

**Action n°1 : Suivi des Objectifs de Développement Durable (ODD) des Nations-Unies**

Le Cerdd poursuit son action d'information des acteurs des Hauts-de-France sur la mise en œuvre des ODD au niveau national, et contribue à leur appropriation (Dossier d'information, interventions...).

**Action n°2 : Productions sur les outils de management des transitions dans les territoires**

> **La mise en récits :** diffusion de la publication – co-animation d'une Communauté apprenante nationale en lien avec la Fabrique des Transitions - amélioration et enrichissement de la rubrique dédiée sur le site cerdd.org - création d'un outil de questionnement sur la mise en récits (radar) - 2e Version du kit Mise en récits

**Action n°3 : Accompagnements autour de la mise en récits.**

Accompagnements collectifs et individuels d'acteurs régionaux sur la mise en récits: Collectif d'Associations pour des Territoires Nourriciers, CA du Grand Douaisis sur la précarité alimentaire, Solagro/pistyle sur le projet HFHP (Healthy Food, Healthy Planet).

**Action n°4: ouverture d'une permanence « Les jeudis de l'animation »**

> **Animation individuelle:** permanence mensuelle ouverte aux membres de la gouvernance pour utilisation des kits d'animation: Visée 360°, Mises en récits, Carto-PArty

> **formations collectives :** à l'utilisation des kits.

**Action n°5: Participation à l'organisation du séminaire 2023 du RARE**

En partenariat avec le RARE, organisation du séminaire 2023, en particulier la réflexion autour de la thématique choisie pour cette édition: "sobriété".

**Action n°6: création d'une bibliographie Sobriété(s)**

En partenariat avec la MRES, création et publication d'une bibliographie sur les sobriétés

*Sous-programme Sobriété foncière*

**Action n°1 : Publication d'un dossier documentaire sur la Sobriété foncière**

Rédaction et publication d'un dossier synthétique et pédagogique abordant les grands enjeux de la sobriété foncière et donnant à voir des exemples de stratégies foncières sobres.

**Action n°2 : Elaboration d'un MOOC**

Création d'un MOOC sur la Sobriété foncière destiné aux élus locaux pour les accompagner dans la mise en application des objectifs ZAN.

**Action n°3 Création d'un panorama initiatives sur cerdd.org**

En lien avec les Ateliers Régionaux des Acteurs de l'Aménagement, valorisation des ressources sur la GEE, le ZAN et la reconquête de friches.

**Synthèse des livrables et événements :**

Livrables :

- 1 MOOC Sobriété foncière
- 1 bibliographie Sobriétés
- 1 dossier documentaire Sobriété foncière
- panorama initiatives
- 1 outil de questionnement sur la Mise en récits (radar)
- 1 V2 du kit MER

Événements :

Séminaire du RARE  
2 formations collectives à l'utilisation des Kits  
10 séances « les jeudi de l'animation »

**Suites prévisionnelles 2024 :**

- Poursuite du travail sur les instruments de la conduite des transitions territoriale
- Climatour sur la GEE/ZAN
- Labo sur les récits de la sobriété

**Territoires participatifs**

L'implication citoyenne est incontournable pour des démarches de transition réussies. L'actualité nous montre que le dialogue citoyen est une préoccupation réelle pour les Français et pour autant il est insuffisant. La transition vers le développement durable sera juste si elle est partagée, co-construite et résolument ouverte à toutes les forces vives.

L'une des difficultés à développer une participation citoyenne plus efficace réside dans la crainte que les responsables politiques ont de ce pouvoir citoyen et la difficulté à faire dialoguer des parties-prenantes autour de règles bien définies au service de l'intérêt général.

L'enjeu réside alors dans l'idée de laisser leur chance aux dispositifs pour « créer des complicités » (« faire pour réfléchir plutôt que réfléchir pour faire »). Il s'agit désormais de la passer "du bord au centre" de l'action des collectivités locales. Comment fait-on ? quels ressorts ? quels outils ?

L'objectif est d'accompagner les collectivités dans leur découverte de la participation citoyenne sur leur territoire. Pas seulement sur le plan de la méthode, mais également des ressorts sociologiques, psychologiques qui font la participation.

**Objectifs du Cerdd :**

- Contribuer à une meilleure implication citoyenne dans les projets des territoires
- Contribuer à l'émergence d'initiatives citoyennes de transition qui savent coopérer avec les institutions locales
- Montrer les écarts de résultats entre l'implication et la non implication citoyenne

**Action n°1 : Animation de la cellule de travail "territoires participatifs"**

Cette cellule est missionnée pour suivre le programme, l'orienter et valider les avancées des travaux. Elle se réunira une fois en 2023 (vers Avril)

**Action n°2 : Mise à jour des initiatives de participation citoyenne sur le panorama des initiatives**

Mise à jour régulière du panorama des initiatives sur les dynamiques participatives.

**Action n°3 : Animation du réseau régional des "territoires participatifs"**

Lancé en avril 2022, le réseau va poursuivre sa structuration avec plusieurs temps prévus : des webinaires de partage de méthodes, des rencontres en présentiels et le déploiement d'une offre de codéveloppement à destination de territoires souhaitant avancer / accélérer sur le sujet de la participation.

**Action n°4 : Formulation de récits d'expériences de territoires participatifs**

Deux collectivités ont été accompagnées dans leur cheminement sur la participation citoyenne tout au long du cycle d'accompagnement de 2022. Deux vidéos sortiront au 1er semestre 2023 qui retraceront ces parcours.

**Action n°5 : Capitalisation du cycle de qualification**

En lien avec une journaliste missionnée pour capitaliser les enseignements du cycle, formalisation d'une synthèse globale sur le cycle.

**Action n°6 : Retrouvailles des membres du cycle d'accompagnement**

Une journée de retrouvailles sera organisée en Mai 2023 pour faire le bilan d'une année de travail depuis la fin du cycle et réfléchir sur les suites à donner au cycle.

**Action n°7 : Réalisation d'une nouvelle interview d'expert-e**

Après le premier numéro consacré à Chantal Jouanno et un deuxième consacré au collectif des Saprophytes, réalisation d'une nouvelle interview d'un expert engagé dans la participation citoyenne, avec diffusion papier et numérique au sein de l'écosystème régional de la participation citoyenne.

**Action n°9 : Organisation d'un voyage apprenant sur les dynamiques participatives .**

Ce voyage sera proposé aux acteurs régionaux et permettra de partir à la découverte d'expériences inspirantes en Normandie, Pays de la Loire.

**Action n°8 : Interventions sur des évènements liés à la participation**

Montage de partenariats pour proposer des interventions autour de la participation lors d'évènements dédiés (Rencontres de la participation...)

**Synthèse des livrables et évènements :**

Livrables :

- *Fiches ou vidéo de récits d'expériences*
- *Compte-rendu de la cellule de travail "territoires participatifs"*
- *Initiatives « territoires participatifs » sur le panorama des initiatives du Cerdd*
- *Capitalisation du cycle de qualification*
- *1 Interview d'expert-e*
- *Note de cadrage et livrables produits dans le cadre du voyage apprenant.*

Évènements :

- 1 cellule de travail
- 1 voyage apprenant
- 2 réunions du réseau régional des territoires participatifs
- 1 journée de retrouvailles des membres du cycle d'accompagnement 2022

**Suites prévisionnelles 2024 :**

Renouvellement d'un cycle de qualification ?

2022

THEME 1 : Développement durable et management des transitions

**Programme DDTour « Voyages en Terre de Transitions »**

**Objectifs du Cerdd :**

- Marketing territorial des Hauts de France par les initiatives REV3 et DD
- Faciliter l'appropriation des méthodes et résultats des meilleures initiatives en région HDF

**Activités principales :**

**Action n°1 : Coordonner le service DDTour**

L'organisation logistique et le suivi des visites restent un axe de fond de ce dispositif, notamment l'agencement de programmes à la carte sur un ou plusieurs jours et la récurrence de demandes "hors cadre".

**Action n°2 : Animer et accompagner la communauté DDTour**

Le catalogue DDTour est vivant, comme les structures qui le composent. La mise à jour et l'évolution des séquençages des programmes des visites au catalogue se fait en continue. La création de visite est plus complexe. Certaines pistes se révèlent finalement peu opportunes ou pas assez mûres ou réalisables. Une nouvelle visite va voir le jour début 2023 au Germeir à Ambricourt. Un travail en interne du Cerdd et avec ses partenaires permettra d'identifier un second parcours à développer.

**Action n°3 : Promotion et communication de l'offre**

La révision des outils de communication prévue en 2022 se tiendra en 2023.

**Synthèse des livrables et événements :**

Livrables :

- mise à jour des pages du site + connexion approfondie avec fiches initiatives

**Suites prévisionnelles 2024 :**

- Renouvellement en continu de l'offre de visite
- Mise à jour des outils de communication

**Programme Ambassadeurs du DD****Objectifs du Cerdd :**

Démultiplier la diffusion du DD et de la prise en compte des enjeux climat en région et la mise en œuvre de projets concrets.

Recruter de nouveaux ambassadeurs et renforcer le lien avec les organismes employeurs

**Activités principales :****Action n°1 : Poursuite du recrutement à l'échelle des Hauts-de-France**

Le réseau continue son implantation dans l'ex-Picardie mais certains lieux restent peu couverts : Aisne, Somme. Il s'agira donc de poursuivre le maillage du territoire pour recruter de nouveaux AmbassadeursDD et proposer une formation d'intégration dans le courant de l'année.

**Action n°2 : Interventions sur tout le territoire régional**

Le réseau arrive à réaliser un nombre d'interventions important chaque année. L'objectif reste le même : savoir répondre aux sollicitations diverses en continuant de proposer un discours pédagogique, stimulant et inspirant. Un accent sera porté sur le public "décideurs" (publics et privés) pour renforcer l'engagement des structures, en parallèle des citoyens.

**Action n°3 : Chantiers sur les catégories socioprofessionnelles aisées**

Les AmbassadeursDD ont exprimé le souhait de concentrer une partie de leur action sur les CSP+ qui sont responsables d'une quantité plus importante d'émissions de CO2 que la moyenne nationale. Un chantier est donc engagé sur ce sujet qui se concrétisera notamment par des interventions ciblées vers des publics relais (syndic' groupes privés, Rotary, Lion's Club...)

**Action n°4 : Poursuite des formations et création de nouvelles ressources**

4 nouvelles formations seront déployées en 2023, qui correspondent également à des programmes sur lesquels le Cerdd aura besoin d'appui en termes de pédagogie : les solutions d'adaptation fondées sur la nature, les achats publics responsables, les déchets matières (en cours de réflexion), le lien santé environnement.

Ces formations seront montées en partenariat avec les structures accompagnant le Cerdd sur ces sujets.

**Action n°5 : Animation de la dynamique de réseau**

Poursuite des petits déjeuners territoriaux (1/territoire/semestre) et du travail de mise à disposition des ressources pour intervention. Organisation de la journée annuelle du réseau. Poursuite des webinaires AmbassadeursDD.

**Action n°6 : Poursuite du travail sur « l'immatériel du réseau »**

Le réseau continuera de s'appuyer sur des outils déployés depuis 2 ans : la formule *Entre Nous* pour mieux se connaître, l'offre de service à destination des employeurs.

**Action n°7 : Déploiement de la nouvelle charte du réseau et des outils de promotion**

Un nouveau catalogue sera diffusé en région, ainsi que des cartes promotionnelles pour faire connaître l'offre AmbassadeursDD

**Synthèse des livrables et évènements :**

Livrables :

- Un rapport d'évaluation à froid des interventions
- Un rapport sur les évaluations à chaud
- Des supports de formation thématiques
- Note de cadrage sur le chantier lié aux CSP+

Évènements :

- 4 formations thématiques
- Des petits déjeuners géographiques
- 1 session de formation « devenir Ambassadeur DD », suite à 1 session de recrutement
- 1 journée annuelle de rassemblement des Ambassadeurs DD

**Suites prévisionnelles 2024 :**

- ...

**Observatoire Climat****Objectifs du Cerdd :**

Afin de contribuer à la sensibilisation et à l'outillage des acteurs relais du territoire aux enjeux climat-énergie, l'Observatoire Climat, a pour objectifs de :

- Fournir les chiffres nécessaires à la prise de décision, notamment à des échelons infra-régionaux;
- Aider à suivre les politiques publiques, notamment le SRADDET ;
- Constituer un espace d'échanges et d'animation pour le réseau des acteurs de l'observation autour de l'énergie et du climat.

Pour suivre ses indicateurs, l'Observatoire Climat s'intéresse et suit particulièrement les évolutions méthodologiques des secteurs suivants : émissions de GES directes et indirectes, énergies renouvelables mais aussi flux de carbone dans les sols et la biomasse et flux de matière qui nourrissent les "approches responsabilités".

Aujourd'hui, il y a 87 indicateurs sur le périmètre des Hauts-de-France, toute maille géographique confondue sur le site de l'Observatoire Climat. ¾ de ces données sont récentes et datent de 2018 à 2021.

Les objectifs opérationnels pour 2023 sont le renouvellement des indicateurs aux échelles infrarégionales afin de mettre à jour les livrables ciblés et de poursuivre la facilitation de mise à disposition des données via la plateforme TrACE (Trajectoires Air-Climat-Energie) notamment, tout en continuant à consolider le socle méthodologique.

**Activités principales :****Action n°1 : Animer la gouvernance et le réseau des partenaires de l'Observatoire**

- Organisation, préparation et animation des réunions : 4 Cellules d'animation, 1 Comité des Partenaires de l'Observatoire
- Suite de la gestion des partenariats, renouvellement de convention(s), points réguliers d'actualité des partenaires
- Réflexion autour des formats de production de l'Observatoire
- Suivi des travaux de modification du volet énergie-climat du SRADDET

**Action n°2 : Produire et diffuser des chiffres à jour pour outiller les territoires**

- Projet TrACE (projet de plateforme commune avec Atmo Hauts-de-France) : travail méthodologique autour de caulettes énergie-climat (benchmark de ce qui existe et de ce qui doit être développé)
- EnR :
  - Elaboration d'une méthodologie et production des EnR par filières à l'échelle infrarégionale
  - Définition du périmètre des énergies de récupération
  - Réflexions sur le travail de fiabilisation du bouclage des échelles régionales/infrarégionales pour les EnR électriques
- Tout type d'indicateurs : selon l'évolution du plan de charge en cours d'année, les enjeux et la disponibilité des données sources, mise à jour d'indicateurs de base, mise à jour des indicateurs de base (consommations d'énergie, émissions directes de GES, production d'EnR par filière, paramètres météorologiques)
- Consolider le socle méthodologique en réalisant des fiches de production/diffusion d'indicateurs

**Action n°3 : Accompagner et valoriser le travail de production vers les publics cibles**

- Interprétation des indicateurs et leurs trajectoires via les fiches indicateurs
- Mise à jour des feuillets départementaux du Nord et du Pas-de-Calais
- Projet TrACE : Organisation et animation d'un atelier de prise en main de l'outil
- Evolution du site internet (gestion + amélioration) à articuler avec le Cerdd au global

**Action n°4 : Diffuser l'information en matière de climat et d'énergie**

- Mise en ligne de ressources structurantes sur le site internet, veille
- Traitement et réponse aux questions reçues, aux demandes d'interviews et lien avec le HCC

**Action n°5 : Suivre le paysage régional et national**

- Priorisation et réponse aux sollicitations des partenaires de la Cellule d'animation (Etat, Région, ADEME, CD59, CD62)

- Suivi du travail de modification du volet Energie-Climat du SRADDET
- Suivi des travaux du HCC et de l'ONERC
- RARE : Suivi des groupes de travail et contribution au projet de convergence

**Synthèse des livrables et événements :**

Livrables

- Feuillelet départemental Nord
- Feuillelet départemental Pas-de-Calais
- Fiches méthodologiques pour produire et diffuser l'indicateur

Evénements

- 4 réunions de Cellule d'animation
- 1 Comité des partenaires
- Atelier de prise en main de l'outil TrACE

**Suites prévisionnelles 2024 :**

- la poursuite de la mise à jour des indicateurs,
- le développement de nouveaux indicateurs (empreinte, responsabilité, impacts du CC sur l'eau et la biodiversité)
- la consolidation de la plateforme commune Atmo-ORC, TrACE

**2023**

**THEME 2 : Changement climatique et Energies**

**Programme Adaptation au changement climatique**

**Objectifs du Cerdd :**

Les Hauts-de-France sont une des régions françaises les plus vulnérables au changement climatique. La prise en compte de l'adaptation dans les politiques publiques, bien que croissante, reste marginale et nécessite un accompagnement sur mesure des acteurs régionaux.

Objectifs :

- Assurer la montée en compétences des territoires sur l'adaptation
- Créer une réelle dynamique autour de ces enjeux
- Favoriser une approche sensible et innovante des vulnérabilités territoriales
- Diversifier nos outils de sensibilisation et d'interpellation

**Activités principales :**

**Action n°1 : Renforcer la prise de conscience et la mise en mouvement par les récits : dispositif ARCHIPEL, Histoire(s) de s'adapter (NON FINANCE sous réserve du prochain FEDER)**

- Déploiement d'Archipel en Région : 1 installation en 2023 dans l'Oise
- Elaboration de l'identité graphique d'Archipel
- Constitution d'une offre de formation : sur l'adaptation au changement climatique et sur la transversalité/coopération + recensement de l'offre de formation
- Actions culturelles et artistiques
- Elaboration de stratégie et plan média

**Action n°2 : Accompagnement collectif pour améliorer l'intégration dans la planification des solutions d'adaptation fondées sur la nature (projet Life ARTISAN)**

- Accompagnement expérimental de 4 territoires (+ 1 territoire observateur) : ateliers collectifs, entretiens individuels..
- Rédaction d'un "guide méthodologique" avec des fiches retour d'expérience
- Organisation d'un webinaire de restitution

**Action n°3 : Renforcement des indicateurs sur les risques, eau et biodiversité + partenariat avec les acteurs de la recherche**

- Partenariat avec le monde de la recherche (CPER ECRIN) et valorisation des travaux
- SOUS RESERVE :**
- Renforcement des indicateurs de risques liés au climat
- Renforcement des indicateurs eau-biodiversité-climat (organisation de groupes de travail)

**Action n°4 : Accompagner la conduite du changement sur les enjeux d'adaptation**

- Organisation des réunions du réseau régional « Adaptation » (Diffusion d'informations, encouragement, appui et valorisation des événements organisés par les membres du réseau)
- Co-organisation de GT sur les SAFN au sein du réseau et mise en place d'une formation SAFN

pour les ambassadeurs DD

- Acteurs économiques : aide au cadrage du cycle d'accompagnement et des ressources à produire
- Interventions à la demande et suivi des projets régionaux
- 

**Action n°5 : Sensibiliser et faire ressource (NON FINANCE, sous réserve du prochain FEDER)**

- Production de 10 fiches initiatives adaptation pour le panorama des initiatives
- Production de 5 podcasts thématiques sur les vulnérabilités régionales
- Organisation d'un climatour adaptation (thématique tourbière en 2023)
- Rédaction et diffusion de ressources sur l'adaptation

**Synthèse des livrables et événements :**

- Dispositif Archipel : 1 installation dans l'Oise, identité graphique, reportage photographique, portraits sensibles, écoute territoriale, résidence artistique, offre de formation (sous réserve du prochain FEDER)
- 2 réunions du réseau Régional + 2 temps de GT SAFN
- 8-10 fiches initiatives (sous réserve du prochain FEDER)
- 5 podcasts thématiques (sous réserve du prochain FEDER)
- 1 climatour adaptation sur les tourbières (+dossier ressource et vidéo)

**Suites prévisionnelles :**

- Déploiement du dispositif Archipel (3 autres en 2024/2025)
- Renforcement de la mise en mouvement des acteurs économiques (événement, climatour, ressource..)
- Renforcement de l'appropriation des SAFN en région (événement dédié)
- Mise à jour des outils de sensibilisation sur l'adaptation

**Programme Atténuation et transition énergétique****Objectifs du Cerdd :**

Afin de déployer encore le réflexe « climat & neutralité carbone » dans la prise de décision publique (PCAET) ou privée sur le territoire des Hauts-de-France, le Cerdd a pour objectifs de :

- Proposer des ressources qualifiantes contribuant à la montée en sensibilité et en compétence des acteurs relais du territoire ;
- Poursuivre la valorisation des « bonnes pratiques » développées dans la région et susceptibles d'inspirer de nouveaux acteurs ;
- Venir en appui des réseaux d'acteurs engagés dans des actions liées à la transition énergétique pour contribuer à l'intégration des dimensions « climat et neutralité carbone » dans les actions.

**Action n°1 : Veille, enrichissement et diffusion de ressources sur le changement climatique et la transition énergétique**

Alimentation des rubriques « climat » de cerdd.org, identification de ressources, gestion et animation de la liste de diffusion « Actus Climat HDF », documentation de sujets nouveaux / à creuser (neutralité carbone, sobriété, énergies citoyennes, écoféminisme, transition juste, santé climat...), amélioration continue du socle de formation et d'intervention climat.

Diffusion et actualisation du site "+2°C ? Le changement climatique près de chez nous" accessible en ligne sur le site plusdeuxdegres.org

**Action n°2 : Visite « Climatour »**

Une visite de terrain "un lieu, un thème, un partenaire" : co-bénéfices climat autour de la préservation des tourbières. Cadrage, organisation de visite, production d'un pack ressource et d'une vidéo de capitalisation.

**Action n°3 : Accompagnement « Jeunesse, climat et territoires » NON FINANCE**

Dans la foulée du Labo Jeunesse & Climat : poursuite de la collaboration avec la MRES et le Crajep pour faire émerger des projets ambitieux, sur des territoires pilotes, d'implication des jeunes dans les processus de décision climatique locale, qui s'en trouvent renforcés. Formats envisagés : convention citoyenne locale ou COP locale. En parallèle, actualisation de la bibliographie "Jeunesse & Climat" pour capitaliser les ressources et retours d'expériences collectés.

**Action n°4 : Coordination et alimentation du Panorama des initiatives**

Sélection, rédaction et valorisation de pratiques, notamment soutenues par les financements publics avec l'ADEME et la Région. Production de fiches initiative "identité", "récit" et mises à jour et production de 2 vidéos (ENR citoyenne, décarbonation de l'industrie ou filière lin)

Coordination en interne dans un souci de transversalité et de communication transversale sur les bonnes pratiques repérées dans tous les programmes du Cerdd. Leur valorisation constitue une vitrine de la transition écologique en Hauts-de-France.

**Action n°5 : Animation du partenariat avec la MRES**

- Organisation de la veille sur la presse quotidienne régionale et locale
- Production de recherches documentaires transversales climat / DD : sobriétés, écoféminisme
- Veille et coordination du référencement des études techniques sur le site de l'Observatoire Climat
- Identification des thématiques à instruire pour nourrir les messages Cerdd / AmbassadeursDD

**Action n°6 : Appui ressources aux réseaux d'acteurs**

Apport de ressources et contribution à la programmation des rencontres auprès des réseaux de territoires et des réseaux thématiques, interventions lors d'événements ou de formations. Implications pérennes et envisagées : réseau régional PCAET (Région HDF), réseau régional des énergies renouvelables citoyennes (EnergETHIC), Réseau de la participation des jeunes (Crajep), Clubs Climat (FDE80, DDT60), ...

**Synthèse des livrables et événements :**Livrables

- 40 fiches initiatives (fiches récit, identité, mises à jour)
- 2 vidéos initiative
- 1 vidéo Climatour
- 2 bibliographies

Événements

- 1 Climatour (dominante adaptation)

**Suites prévisionnelles 2024 :**

- Poursuite des activités ressource pour les territoires

- Climatour suites

- vidéos : transformation filière lin, démonstrateur de fourmies, codec de valoraisne ?

- Actualisation de ressources existantes : bibliographies "Jeunesse & Climat", "Adaptation"

- 2 événementiels locaux "Jeunesse, Climat & Territoires"

**Programme Alimentation Durable et circuits courts****Objectifs du Cerdd :**

Rendre opérationnelle la transition du système alimentaire régional vers plus de durabilité.

Cet objectif se décline en 3 axes clés :

- - Contribuer à la réalisation de systèmes alimentaires durables territoriaux en région
- - Amener les opérateurs économiques à renouveler leur « manière d'agir »
- - Aider à l'appropriation des spécificités des domaines de l'alimentation durable

**Activités principales :****Déploiement du réseau régional ReADy :****Action n°1 : Animation du Réseau Alimentation Durable (ReADy)**

Animation, recueil des intérêts et besoins, mise en visibilité des compétences des uns et des autres, animation de la liste de diffusion, interventions ...

**Action n°2 : Organisation de rencontres réseau ReADy**

Dans un contexte de déploiement du sujet alimentation, de démultiplication des types d'acteurs : le Cerdd s'attachera à organiser des espaces de rencontres 2 à 3 fois par an de façon décloisonnée avec un ordre du jour récurrent assurant un appui à une culture systémique. Il s'agira d'un lieu permettant de transférer les ressources, les politiques institutionnelles et de générer des réflexions collectives. Selon le contexte, le réseau pourrait à terme générer un « club d'élu.es » pilotes des transitions alimentaires en HDF.

**Action n°3 : Animation d'un ou deux groupes de travail au sein du réseau ReADy ? EN COURS DE DEFINITION AVEC LA DRAAF**

Deux sous-groupes de ReADy semblent se dessiner :

- les animateurs.trices de PAT : autour de 3 axes possibles, Appui à l'approche politique, appui au métier d'animation et fonction ressources.
- les structures régionales œuvrant sur la thématique de la précarité alimentaire.

L'idée est d'organiser des temps d'échanges et documenter les thématiques abordées au sein de chaque GT (action de plaidoyer, réunion politique, retours d'expérience ?).

**Mise en récit(s) des Projets Alimentaires Territoriaux****Action 4 : Documenter la mise en mouvement des Projets Alimentaires Territoriaux**

Création d'une vidéo-clip sur les PAT des Hauts de France : valoriser les territoires + disposer d'une vidéo utilisable par tous les PAT pour démontrer que chacun fait partie d'un mouvement général important dans notre érgion.

**Action n°5 : Mise en récits de la précarité alimentaire**

Dans le cadre d'un partenariat Carasso/Douais Agglo : accompagnement par le récit des acteurs de la précarité alimentaire dans une visée de coopération.

**Action n°6 : Récits littéraires et réflexifs des binômes élus/techniciens**

La mise en récits implique de stimuler le management coopératif, des dispositifs nouveau d'évaluation, un travail de trajectoire. Il s'agira ici d'un travail collectif avec plusieurs techniciens de PAT et élus afin de produire un récit littéraire autour du métier d'animation de PAT.

**Synthèse des livrables et évènements :**Livrables :

- vidéo mise en récits des PAT
- texte collectif

Evènements :

- organisation de 2 réunions de réseau ReADy

Suites prévisionnelles 2024 :

<b>2023</b>	<b>THEME 3 : Alimentation Durable, Santé et Environnement</b>
<b>Programme Santé environnementale</b>	
<b>Objectifs du Cerdd :</b>  Les travaux du Cerdd sur l'alimentation et la santé sont l'occasion de poursuivre avec nos partenaires une exploration plus large du thème de la santé et de l'environnement. L'objectif sera dans un premier temps de donner des repères sur les contours de cet enjeu et des partenaires à réunir.	
<b>Activités principales :</b>  <b>Action n°1 : Diffuser les bases de la thématique santé/environnement</b> Une formation à la santé/environnement à destination des AmbassadeursDD.  <b>Action n°2 : Documenter le sujet de la santé/environnement</b> L'idée est d'informer et outiller les collectivités territoriales de manière à pouvoir se saisir de la question, via la création d'un kit ressources/outils.	
<b>Synthèse des livrables et évènements :</b> - kit ressources/outils	
<b>Suites prévisionnelles 2024:</b> - ...	

**Programme Transition Économique****Objectifs du Cerdd :**

- Poursuivre la mobilisation et l'outillage des acteurs relais de l'entreprise des Hauts-de-France au regard des enjeux DD & Climat,
- Contribuer à sensibiliser & outiller les collectivités locales et leurs partenaires pour favoriser la concrétisation de projets et de politiques publiques stimulant la mise en œuvre de Nouveaux Modèles Économiques,
- Participer à la valorisation, la diffusion et l'appropriation de la 3ème Révolution Industrielle (Rev3) dans les territoires de la région.

**Activités principales :****Action n°1 : Animation du Collectif Entreprises et DD**

Coordination du Collectif Entreprises et DD :

- Actions d'animation : animation des COPILs/temps d'échanges du Collectif (2/an), lieu privilégié de partage d'actualités et de coordination entre les acteurs du réseau (CCIR, Réseau Alliances, CJD, AFNOR, AFQP, APES...)
- Actions d'outillage : coordination de l'Agenda partagé du Collectif (3/an).
- Zoom thématique sur "Sobriété foncière"
- Copil Cycle d'accompagnement NME 2023-2024

**Action n°2 : Participation aux réseaux autour des Nouveaux Modèles Économiques**

Contribution aux initiatives collectives, réseaux, clubs contribuant à la diffusion d'une culture partagée autour des Nouveaux Modèles Économiques à l'échelle régionale et nationale via la co-production et diffusion de ressources, la co-organisation d'événements,... En particulier avec : Club Noé, Réseau Écologie Industrielle et Territoriale, ARACT, CRESS, Région (référentiel Rev3 achats publics, vulnérabilités éco), PIVER (rencontres transitions territoriales)...

**Action n°3 : Diffusion et utilisation des contenus la "boîte à outils" Économie de la Fonctionnalité et de la Coopération (EFC)**

Lancé en juillet 2020, le site [www.transitions-economiques.org](http://www.transitions-economiques.org) est une boîte à outils co-construite par le Cerdd et ses partenaires qui vise à appuyer les agents territoriaux et élu.es des collectivités locales qui s'engagent vers l'EFC et les nouveaux modèles économiques.

Diffuser les ressources produites et permettre leur appropriation par les territoires de la région Hauts-de-France. Temps de présentation de la boîte à outils (à l'occasion d'événements partenaires ou à l'interne d'une collectivité par exemple), interventions ponctuelles autour d'un projet en mobilisant les contenus de la boîte à outils (notamment les kits outils VISEE360° sur la vision systémique ou le kit Mise en récits...). De manière plus spécifique en 2023 :

- Les jeudis animés : 1 jour par mois en résidence dédié au adhérents pour travailler un projet en s'appuyant sur l'un des kits de la BAO
- Formation aux kits : 2 jours par an ouverte à tous et sur inscription pour prendre en main l'utilisation des kits
- Programmation à relier avec les achats responsables (webinaire, atelier...)

Évaluation de l'utilisation des kits après 3 ans de mise en ligne. VISEE 360(98), CartoParty (66), MER (156)

**Action n°4 : Session de formation « Économie de la Fonctionnalité et de la Coopération (EFC) » dans le cadre du CNFPT**

En partenariat avec le CNFPT, et avec l'APES et Club Noé, organisation de la session de formation « initiale » EFC de 3 jours à destination des agents territoriaux des Hauts-de-France, et d'une session de perfectionnement de 2 jours. Cette formation permet également l'appropriation des contenus de la boîte à outils.

Le travail partenarial se prolonge par la constitution et l'accompagnement de groupes de pairs formés par les stagiaires souhaitant mobiliser leurs apprentissages dans la conduite de projets en collectivité.

**Action n°5 : Réalisation d'une étude d'impact des NME en HDF**

10 ans après le lancement de la politique régionale rev3, où en est-on des NME ?

- quelle appropriation politique de ces NME ?
- Comment pèsent-ils par rapport au modèle de développement de notre région ? Et comment peut-on mesurer ?
- Quelle vision objective peut-on porter sur la mise en œuvre des NME à l'échelle régionale (valeur créée, dynamique en cours..)

En partenariat avec des universitaires de l'université de Lille, le Cerdd propose d'instruire ces questions, pour que les réponses puissent nourrir les axes de travail et orienter les accompagnements à venir.

#### **Action n°6 : cycle d'accompagnement à la gestion de projet NME NON FINANCE**

En réponse au besoin d'accompagnement des collectivités pour se transformer, et aux enjeux d'amplification des modèles NME en Région, et en s'appuyant sur le savoir-faire déjà développé dans d'autres programmes, le Cerdd propose de mettre en place un cycle dédié aux NME sur 2023-2024.

Le cycle aura pour objectif de booster leur déploiement sur les territoires

- à bâtir avec les partenaires réseaux NME
- en intégrant les travaux des autres programmes, pour une transformation systémique (vision systémique, sobriété foncière et numérique, adaptation au CC...
- ciblé vers les élus, techniciens, et acteurs économiques réunis sur un même projet de territoire
- un accompagnement collectif, en alternance avec des temps dédiés par collectivité
- des apports de concepts, en alternance avec des temps de travail/projet
- à imaginer comme un parcours ayant pour socle l'EFC (système, coopération, achats responsables, sobriété, adaptation, participation citoyenne...)
- un climatour associant NME et adaptation(S2 2024)
- à valoriser par un événement collectif (type Labo) en 2025

#### **Synthèse des livrables et événements :**

- 2 réunions du collectif (COPIL),
- 3 Agendas partagés du Collectif Entreprises et DD (1/trimestre, hors été),
- Des ressources et/ou événements sur les NME co-produits avec les « Clubs régionaux » et diffusés au plus grand nombre
- 2 jours de formation Kits de la BAO
- 10 jours d'animation de projet avec un kit BAO + temps de préparation
- interventions de promotion de la Boîte à Outils sur l'EFC
- 1 session de Formation Économie de la Fonctionnalité et de la Coopération (EFC) dans le cadre du CNFPT (initiation + perfectionnement)
- Support et Synthèse évaluation BAO
- Cadrage et lancement de l'étude impact NME
- 

#### **Suites prévisionnelles 2024 :**

- Diffuser les outils produits au plus grand nombre (acteurs relais de l'entreprise, collectivités locales...)
- Capitaliser et mettre en récits les démarches innovantes des territoires accompagnés.
- Ces actions viseront ainsi à accélérer la généralisation des NME dans les territoires des Hauts-de-France.

**Programme Achats publics durables****Objectifs du Cerdd :**

Faciliter le développement des achats publics durables - stimulation indirecte de l'emploi local et des activités territorialisées (circuits courts) en :

- Poursuivant la mise à disposition de ressources dans la rubrique « achats publics durables et éco-responsabilité » de Cerdd.org (guides, outils, actualités...) ;
- Fédérant et animant le réseau régional des Acheteurs Publics Responsables des Hauts-de-France (APuRe HDF), lancé en 2019 sous le parrainage de l'ORCP et du CGDD. Ce réseau participe aux activités de l'inter-réseaux régionaux coordonné par le CGDD ;
- Contribuant aux temps forts régionaux sur les achats publics (Rencontres Régionales Achats Publics organisées par l'APES, AG de l'ORCP, etc.)

**Activités principales :**

**Action n°1 :** Co-animation du réseau APuRe HDF, pilote du programme régional des Achats Durable :

- Programmation et co-organisation de 2 à 3 réunions de réseau en coopération avec la CUD
- Animation du programme d'accompagnement régional des acheteurs publics, en coopération avec le CD2E et financé par le CGDD
  - stratégie de communication et coordination avec le CD2E
  - programmation événementielle (ateliers, sensibilisation, conférences...) en lien avec les membres du réseau APURE
  - montage et animation des chantiers d'exploration
  - promotion générale du programme régional
  - participation à l'évaluation des actions du Guichet Vert (op. CD2E) pour feuille de route gouvernance
  - contribution aux échanges de l'inter-réseaux régionaux animé par le CGDD.

**Action n°2 :** Participation aux activités de l'ORCP (COPIL, AG...). Co-pilotage de la communauté des éveilleurs, dédiée à la promotion des clauses sociales et environnementales dans les marchés publics. Promotion des actions menées dans le cadre du réseau APURE

**Action n°3 :** Valorisation et diffusion des ressources sur Cerdd.org et la plate-forme RAPIDD

**Action n°4 :** Mise en place d'une formation Achats responsables pour les Ambassadeurs DD

**Synthèse des livrables et événements :**Livrables :

- Capitalisation des événements du programme et des réunions de groupes de travail
- Formalisation et mise en oeuvre de l'AAP Chantiers d'exploration
- Formation des ambassadeurs
- Co-Ecriture de la feuille de route gouvernance Guichet Vert

Événements :

- 2 ou 3 ateliers techniques et/ou de sensibilisation (dont élus)
- 2 réunions copil APURE

**Suites prévisionnelles 2024 :**

Consolidation du réseau et de sa gouvernance, perspective de son développement ?

**Programme Transitions numériques et DD****Objectifs du Cerdd :**

Aujourd'hui, la question du numérique rencontre avec force de nombreux enjeux en lien étroit avec le développement durable et le Climat (énergie, mobilité, nouveaux modèles économiques...) ainsi que de grands projets/stratégies régionaux (Rev3, SRDEII...).

De nouveaux outils et usages engendrés par le numérique se déploient rapidement (plateforme collaborative, financement participatif, co-working, technologies connectées...) et offrent de nouvelles opportunités aux territoires, entreprises, habitants.

Toutefois, ces pratiques ne sont pas toujours nécessairement compatibles avec les transitions écologiques et sociales. Ainsi, pour contribuer à apporter un éclairage sur le sujet ; **le Cerdd souhaite explorer la question de la « sobriété numérique » en produisant des ressources croisant les enjeux de DD et du climat et ceux des transitions numériques en cours dans les territoires des Hauts-de-France.**

**Activités principales :**

**Action n°1 : Organisation d'un atelier positionnant la sobriété numérique** comme un enjeu transversal de transformation et pour accompagner l'obligation pour les collectivités d'écrire une feuille de route

- dans un contexte de changement de modèle éco (numérique/EFC)
- dans un contexte d'achats publics responsables (transversalité de programme)
- dans un lien avec les questions d'accessibilité et de fracture numérique
- avec un regard croisé sur les enjeux de sobriété foncière

**Action 2 :** Contribution à l'élaboration d'un site web cerdd écoconçu, et valorisation du processus en lien avec la sobriété numérique et l'économie de la fonctionnalité et de la coopération. Mise en récit du projet ?

**Synthèse des livrables et événements :**

- 1 atelier

**Suites prévisionnelles 2024 :**

*Identification de chantiers prioritaires par rapport à la plus value possible du Cerdd suite aux différentes ressources produites entre 2020 et 2021 autour de la sobriété numérique dans les territoires. Prioriser le lien avec les achats responsables.*

**Observatoire Déchets Matière****Objectifs du Cerdd :**

Le Cerdd, en tant que pilote de l'Odema, a comme objectifs :

- Assurer le pilotage de la gouvernance et la coordination entre les membres fondateurs
- Être centralisateur de toute donnée ou information sur le périmètre des déchets et de la matière
- Analyser les données déchets-matières avec l'appui des partenaires fondateurs
- Constituer un espace d'échanges et d'animation pour le réseau des acteurs de l'observation autour des déchets et de la matière

Les objectifs opérationnels pour 2023 sont l'alimentation du SGBD, l'élaboration d'une stratégie de communication notamment pour valoriser les premiers indicateurs ainsi que la poursuite de la montée en compétences et en connaissances sur le sujet.

**Activités principales :****Action n°1 : Animer la gouvernance et le réseau des partenaires de l'Observatoire**

- Elaboration d'une fiche de poste, recrutement et intégration d'un nouveau chargé.e de mission
- Poursuite de la prise de contact et rencontre des acteurs régionaux existants
- Organisation et animation des instances de gouvernance (COTEC, COPIL et COPOBS)
- Diffusion de la Charte des partenaires

**Action n°2 : Collecter, analyser et fiabiliser les données**

- Constitution d'un socle méthodologique pour la collecte, production et diffusion des indicateurs
- Montée en compétences et en connaissances sur les périmètres d'observation de l'Odema
- Valorisation des premiers indicateurs

**Action n°3 : Suivi du paysage national et régional**

- Contribution aux échanges (méthodologiques, événements, indicateurs communs) du groupe de travail des Observatoires Régionaux sur les Déchets et de l'Économie Circulaire (ORDEC) du RARE
- Suivi des travaux de l'ADEME
- Suivi des travaux du BTP, notamment de la CERC
- Suivi des travaux de modification du volet déchets du SRADDET, des différents groupes de travail (CVE/CSR, ISDND, etc.) et des travaux liés au CCPGD

**Action n°4 : Diffuser et valoriser de l'information sur les déchets et la matière**

- Réalisation d'un benchmark des outils de diffusion et de valorisation des ORDEC
- Réflexion sur les différents types de production de l'Observatoire
- Envoi d'une newsletter simplifiée à destination des signataires de la Charte
- Essaimage des bonnes pratiques
- Montage d'une formation déchets-matières pour les Ambassadeurs DD

**Synthèse des livrables et événements :**Livrables

- newsletter

Événements

- 10 COTEC
- 2 COPIL
- 1 COPOBS

**Suites prévisionnelles 2024 :**

La feuille de route à élaborer comprendra très probablement :

- Emergence d'un site internet









## CONVENTION

**Entre le Département du Nord**, dont le siège est 51 rue Gustave Delory 59047 Lille CEDEX, représenté par le Président du Département du Nord, ci-après désigné par « le Département » d'une part,

Et,

**Le Groupement d'Intérêt Public Centre de Ressource du Développement Durable Hauts-de-France (GIP CERDD)**, représentée par son Directeur, Site du 11/19, Rue de Bourgogne 62 750 Loos-en-Gohelle, ci-après désigné « CERDD » d'autre part,

Vu le Budget départemental de l'année 2023 ;

Vu l'article 57 de la loi n° 95-101 du 2 février 1995 modifié par l'article 54 de la loi n°99-533 du 25 juin 1999 ; le Code de l'Environnement Livre I, Titre III, Chapitre I, Section 3 article L.131-8 ; le décret n°95-636 du 6 mai 1995 modifié par le décret n°2000-858 du 29 août 2000 sur les GIP dans le domaine de l'environnement ;

Vu la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations, notamment son article 10 ;

Vu le décret n° 2001-495 du 6 juin 2001 pris pour l'application de l'article 10 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 et relatif à la transparence financière des aides octroyées par les personnes publiques.

**Il est convenu ce qui suit :**

### **Article 1 : Objet de la convention**

La présente convention d'application définit le cadre de coopération que le Département et le CERDD développeront pour les années 2023-2024-2025 conformément au programme d'activités fixé à l'article 2.

### **Article 2 : Engagements du CERDD**

Le programme partenarial vise à permettre de s'approprier les enjeux de Nord durable et d'accompagner les démarches, politiques et projets départementaux en matière de transition écologique et solidaire.

Le CERDD s'engage à accompagner le Département à hauteur d'un équivalent temps de travail de 8 jours par an (ou 64 h) dans le cadre des axes d'action suivants :

- Une revue de projets semestrielle permettant d'établir et d'adapter une feuille de route d'accompagnement du Département par le CERDD,

- Une sensibilisation aux enjeux de transition et des échanges de données dans le domaine,
- Un apport d'expertise pour accompagner des projets départementaux,
- Une valorisation des actions départementales.

D'ores et déjà, des actions pour 2023 sont engagées : échange de données climat avec l'Observatoire des Territoires Nord services, expertise du CERDD sur les projets Interreg portés par le Département (Clim@Monts et TourisLab II), sur les achats durables avec le SPASER, accompagnement du réseau des Colibris du Département pour une transformation de l'Administration par le réseau des Ambassadeurs développement durable du CERDD, et d'autres se préparent : séminaire Mise en récit pour des Directions, accompagnement Mise en récit Maison Marguerite Yourcenar, un Bilan territorial Nord Climat en lien avec la nouvelle plateforme TrACE mise en ligne en avril 2023 (Trajectoires Air-Climat-Energie) [www.trace-hdf.fr](http://www.trace-hdf.fr), valorisation d'actions départementales dans les médias du CERDD, organisation d'un Climatour dans le Nord, ....

Le CERDD s'engage à réaliser son activité dans les conditions définies dans sa demande de participation et acceptées par le Département, et à affecter le montant de la participation au financement de son activité telle que décrite ci-dessus.

Le CERDD s'engage à porter immédiatement à la connaissance du Département tout fait de nature à entraîner la non réalisation ou la réalisation partielle du programme.

Le CERDD s'engage à communiquer aux services du Département tout changement intervenu dans ses statuts ou dans les membres de son conseil d'administration, et ce, dans des délais raisonnables.

Le Département et le CERDD s'engagent à se transmettre mutuellement toute information non confidentielle susceptible d'être utile à l'application de la présente convention.

Le CERDD s'engage à transmettre l'ensemble des documents mentionnés dans l'article 4 de la convention triennale d'application et notamment ses bilans d'activités annuels en lien avec les axes d'action inscrits à l'article 2 de la présente convention.

### **Article 3 : Engagement du Département**

Afin de permettre l'accomplissement des actions définies à l'article 2 de la présente convention, le Département s'engage à verser au CERDD une participation financière annuelle de 20 000 euros sur 2023, 2024 et 2025, soit 60 000 € au total.

Le Département s'engage à faciliter la réalisation par le CERDD du programme d'actions en :

- associant le personnel concerné aux réunions de travail ou d'information programmées,
- communiquant les données nécessaires aux actions prévues.

### **Article 4 : Modalités financières**

La participation du Département prévue à l'article 3 fera l'objet d'un seul versement par année dès la signature de la présente convention triennale.

Le Département procédera au mandatement de la somme annoncée et le virement sera effectué par le Payeur Départemental (comptable assignataire de la dépense) sur le compte du CERDD.

S'il s'avère que le CERDD n'a pas respecté les obligations décrites dans la présente convention, la participation du Département sera calculée par rapport au prorata de l'exécution de son programme. Si ce constat a lieu après versement, il sera demandé au CERDD de procéder au remboursement total ou partiel de la participation départementale.

**Article 5 : Période d'application de la présente convention**

La présente convention régit les obligations nées entre les parties du 1<sup>er</sup> janvier 2023 jusqu'au 31 décembre 2025.

Elle est effective et opposable aux parties au plus tôt le jour de la certification par le Président du Conseil départemental du caractère exécutoire de la délibération de la Commission Permanente autorisant sa signature.

**Article 6 : Avenant**

Toute modification de la présente convention fera l'objet d'un avenant signé par les parties.

**Article 7 : Attribution de juridiction**

En cas de difficulté, les parties tenteront de trouver une solution amiable. A défaut, les parties font attribution expresse de compétences aux juridictions territorialement compétentes.

A Lille, le ..... en 2 exemplaires

**Pour le Conseil départemental du Nord,**

**Le Président du Département du Nord,**

**Christian POIRET**

**Pour le GIP CERDD**

**Le Directeur,**

**Emmanuel BERTIN**

## **COMMISSION PERMANENTE**

### **Réunion du 26 juin 2023**

**OBJET** : Participations financières départementales Climat-Air-Energie - Renouvellement des conventions au titre des années 2023-2024-2025 avec l'Association Atmo Hauts-de-France et le Pôle Climat du Groupement d'Intérêt Public Centre de Ressources du Développement Durable Hauts-de-France

Le 18 novembre 2019, le Département du Nord a défini sa stratégie de transition écologique et solidaire en adoptant sa délibération cadre « Nord durable » (SEPPT/2019/224). Ce cadre global vise à répondre à l'urgence écologique et sociale actuelle, en adaptant le fonctionnement de l'organisation départementale et en permettant une relecture progressive de ses politiques publiques, afin de construire pour 2040 un Nord autonome, neutre en carbone et respectueux des ressources et des écosystèmes. En application de la délibération opérationnelle Nord durable du 28 septembre 2020 (SEPPT/2020/258), le présent rapport contribue à la concrétisation de la trajectoire de transition écologique et solidaire du Nord.

Afin de bénéficier d'un accompagnement dans la mise en œuvre de son plan d'actions Nord durable, le Département souhaite soutenir l'association agréée « Atmo Hauts-de-France » dans le domaine de la surveillance, de l'information et de l'accompagnement pour une amélioration de la qualité de l'air, ainsi que le Pôle Climat du Groupement d'Intérêt Public Centre de Ressources du Développement Durable Hauts-de-France (CERDD) dans le domaine du Climat et de la lutte contre le réchauffement global climatique.

### **1. PARTICIPATION DÉPARTEMENTALE À ATMO HAUTS-DE-FRANCE**

La Loi sur l'Air et l'Utilisation Rationnelle de l'Energie de 1996, inscrite dans le code de l'Environnement et ses décrets d'application :

- prévoient le « droit reconnu à chacun de respirer un air qui ne nuise pas à sa santé » ;
- imposent une surveillance de la qualité de l'air et de ses effets sur la santé et sur l'environnement sur l'ensemble du territoire ;
- reconnaissent le droit à l'information sur la qualité de l'air et ses effets sur la santé et l'environnement.

L'article L. 221-3 du Code de l'environnement précise que, dans chaque région, l'Etat confie la surveillance de la qualité de l'air à un ou des organismes agréés. Ces organismes agréés doivent associer de façon équilibrée les représentants de l'Etat, des collectivités territoriales, des représentants des diverses activités contribuant à l'émission de substances surveillées, des associations de protection de l'environnement et de défense du consommateur, et, le cas échéant, des personnes qualifiées.

Au niveau régional, « Atmo Hauts-de-France », agréée par le Ministère de l'Ecologie, est l'association chargée de répondre à ces impératifs d'intérêt général. Pour cela, elle est organisée selon quatre

collèges (Etat, collectivités territoriales, activités émettrices et représentants des associations et du public).

Il s'agit ainsi de :

- mettre en œuvre les dispositions réglementaires de surveillance et d'évaluation de l'Atmosphère sur le territoire des Hauts-de-France ;
- surveiller et prévoir (adapter le dispositif de mesure et de modélisation aux enjeux, inventorier les émissions de polluants dans l'air, les gaz à effet de serre et les consommations d'énergie, ...)
- accompagner les acteurs dans l'action en faveur de la qualité de l'air ;
- informer et sensibiliser sur la qualité de l'air tous les publics : communiquer pour faciliter l'action ;
- contribuer et participer à l'amélioration des connaissances sur la qualité de l'air ;
- veiller à ce que les actions de l'association Atmo soient équitables entre les collèges et les territoires.

Le projet de budget 2023 de l'Atmo Hauts-de-France s'établit à 8 042 280 € (annexe 1), soit une augmentation de 338 390 € par rapport à 2022. Cette évolution confirme le rôle stratégique confié à l'Atmo par l'Etat et ses partenaires dans le domaine de la qualité de l'air, comme le souligne le rapport d'activités 2021. Le rapport 2022 sera, quant à lui, adopté mi-2023.

Au titre des années 2023-2024-2025, l'Atmo Hauts-de-France sollicite une participation financière annuelle du Département du Nord, à hauteur de 20 400 €, soit 0,25 % de son projet de budget 2023. Cette sollicitation Atmo Hauts-de-France présente une augmentation de 2 % par rapport à la subvention 2022 compte tenu du contexte inflationniste.

En apportant son soutien aux objectifs ci-dessus, le Département bénéficie des engagements du pacte associatif de l'Atmo Hauts-de-France repris dans le projet de convention 2023-2025, joint en annexe 2, et soumis également à approbation de l'assemblée délibérante.

## **2. PARTICIPATION DÉPARTEMENTALE AU PÔLE CLIMAT DU CENTRE RESSOURCE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE HAUTS-DE-FRANCE (GIP CERDD)**

Le CERDD outille et accompagne les acteurs et les territoires des Hauts-de-France dans leur transition énergétique, économique et sociale. Le programme d'activités 2023 du CERDD (annexe 3) développe les quatre thèmes d'intervention et de multiples actions dont le Département est partie prenante comme par exemple l'Observatoire Climat Hauts-de-France :

- développement durable et management des transitions,
- changement climatiques et énergies,
- alimentation durable, santé et environnement,
- nouveaux modèles économiques et Rev 3.

Le projet de budget 2023 Pôle Climat et Observatoire Climat s'établit à 561 256 € (- 90 749 € par rapport à 2022) dont 288 242 € concernant l'Observatoire Climat Hauts-de-France (annexe 4).

Au titre des années 2023-2024-2025, le CERDD sollicite la reconduction de la participation financière annuelle du Département du Nord à hauteur de 20 000 €, soit 3,56 % du projet de budget Climat 2023 du CERDD.

L'action 2023-2024-2025 du CERDD se déclinera conformément au projet de convention joint à ce présent rapport (annexe 5) soumis également à approbation de l'assemblée délibérante.

Il est proposé à la Commission permanente :

- d'approuver la convention de partenariat 2023-2025 entre le Département du Nord et l'association « Atmo Hauts-de-France », selon les termes du projet joint en annexe 2 ;
- d'autoriser Monsieur le Président à signer la convention de partenariat 2023-2025 entre le Département du Nord et l'association « Atmo Hauts-de-France » ;
- d'attribuer une subvention annuelle de 20 400 € à l'association « Atmo Hauts-de-France » sur les années 2023-2024-2025, soit un total de 61 200 € ;
- d'approuver la convention de partenariat 2023-2025 entre le Département du Nord et le Groupement d'Intérêt Public Centre de Ressource du Développement Durable Hauts-de-France selon les termes du projet joint en annexe 5 ;
- d'autoriser Monsieur le Président à signer la convention de partenariat 2023-2025 entre le Département du Nord et le Groupement d'Intérêt Public Centre de Ressource du Développement Durable Hauts-de-France ;
- d'attribuer d'une subvention annuelle de 20 000 € au Groupement d'Intérêt Public Centre de Ressource du Développement Durable Hauts-de-France, au titre des activités du Pôle Climat et de l'Observatoire Climat Hauts-de-France sur les années 2023-2024-2025, soit un total de 60 000 € ;
- d'imputer les dépenses correspondantes sur les crédits inscrits à l'opération 23004OP001, enveloppe 23004E15, du budget départemental 2023.

CODE GRAND ANGLE		ENGAGEMENTS		
OPERATION	ENVELOPPE	AUTORISES	DEJA CONTRACTES	PROPOSES DANS LE RAPPORT
23004OP001	23004E31	Crédits à prévoir au BS	0 €	40 400 €

Patrick VALOIS  
Vice-Président